

**COMMUNIQUE JANVIER 2010
POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS**

LE RECENSEMENT, CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

**Toute la population de Jaulgonne sera recensée
entre le 21 janvier et le 20 février 2010**

L'enquête de recensement, maintenant annuelle, permet d'obtenir des informations plus fiables et plus récentes. Vos élus peuvent alors mieux adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, transports publics, etc.). Le recensement repose sur un partenariat étroit entre les communes et l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Jaulgonne, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. **Jaulgonne est recensée en 2010.**

Un agent recenseur, Monsieur Alain TIBLE, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 21 janvier 2010.



Il vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupèrera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre Mairie ou à la direction générale de l'INSEE.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la Mairie ou à l'INSEE au plus tard le samedi 20 février 2010.

Votre réponse est importante. La qualité du recensement en découle. Participer au recensement est un acte civique mais aussi une obligation légale en vertu de la loi du 7 juin 1951 modifiée.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'INSEE et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au tél : 03-23-70-24-45

Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site www.insee.fr.

Pour mémoire :
JAULGONNE comptait :

En 1800	636 habitants	En 1901	535 habitants
En 1818	584 habitants	En 1925-1926	464 habitants
En 1836	626 habitants	En 1946	542 habitants
En 1856	616 habitants	En 1962	621 habitants
En 1872	576 habitants	En 1968	560 habitants
En 1881	533 habitants	En 1975	553 habitants
En 1887	566 habitants	En 1982	559 habitants
		En 1990	587 habitants
		En 1999	618 habitants
		En 2006	637 habitants

La population a toujours très peu varié entre 520 et 600 habitants écrivait déjà, le 16 avril 1888, Monsieur A. MERA, Instituteur, dans un document de géographie physique, historique et économique sur la Commune de Jaulgonne.

Combien de jaulgonnais en 2010 ????

LE RECENSEMENT
CHACUN DE NOUS Y TROUVE SON COMPTE

RECENSEMENT DE LA POPULATION
2010

POUR PLUS D'INFORMATION CONSULTEZ VOTRE MAIRIE OU www.insee.fr

